



Premier chantier de la mandature



A quoi sert un conseil développement ? Tout juste installés, voilà six ans, les bénévoles de l'instance de démocratie participative se sont trouvés au pied du mur. Ils allaient devoir apporter leur brique au projet de territoire que le président Olivier Gacquerre leur présentait comme une démarche de prospective destinée à appréhender les enjeux et fixer le cap. « *Soyez imaginatifs !* », les avait-on exhortés. Ils ne s'en sont pas privés au fil de la dizaine de réunions qui allaient aboutir, le 6 décembre 2022, à l'adoption par le conseil communautaire d'un document qui constitue la feuille de route de l'Agglo à l'horizon 2030.

Une mobilisation citoyenne de longue haleine



Finalement abandonné en avril 2025, le projet d'installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) porté par Véolia à Hersin-Coupigny a mobilisé le conseil de développement pendant trois ans. C'est l'un des plus gros dossiers abordés au cours de la mandature écoulée. En participant à de multiples comités de pilotage, à de nombreuses réunions et manifestations mais aussi en menant des recherches pour étayer son argumentation scientifique dans des courriers adressés aux autorités, notre organe a contribué à faire entendre les inquiétudes exprimées par les habitants du territoire et par les élus.

Comprendre et partager les enjeux du territoire



Formuler des avis sur les documents de prospective et de planification (SCOT, plan d'urbanisme, etc.), constitue pour le conseil de développement une des figures imposées par la loi. Mais l'instance a aussi vocation à organiser des débats de sa propre initiative. Tout au long du mandat écoulé, elle a ainsi parlé d'emploi et des dispositifs de formation professionnelle, de l'eau du robinet et des eaux de ruissellement mais aussi des alternatives à la voiture pour se déplacer à la campagne. Sans oublier le commerce ni la santé et les nombreux projets portés par le contrat local de santé dans lesquels des membres du conseil sont impliqués. La confrontation des points de vue contribue à mieux comprendre et à mieux partager les enjeux du territoire.

Le conseil de développement recrute



Les élus du conseil communautaire viennent d'être renouvelés. Le conseil de développement va l'être à son tour. Il est constitué de représentants bénévoles des milieux économiques, sociaux, culturels, associatifs et d'habitants du territoire. Les membres d'une structure (association, entreprise, groupement, fédération) implantée dans la CABBALR et les citoyens souhaitant rejoindre cet espace de réflexion et de dialogue obtiendront tous les renseignements sur les modalités pratiques auprès de christelle.tirman@bethunebruay.fr.